

Je pourrais poursuivre longtemps sur ce sujet, surtout des «mesures adoptées à la vapeur» remontant à 1969. Cela veut dire qu'il n'y a plus aujourd'hui de comptabilisation par poste des dépenses gouvernementales et c'est ce contre quoi nous protestons. Le premier devoir d'un élu, à n'importe quel niveau, c'est de veiller à ce que les deniers publics soient dépensés à bon escient et nous ne savons pas s'ils le sont effectivement à cause de ces changements aux règlements qu'on nous a imposés par la motion de clôture.

Je peux en fournir un autre exemple. Il s'agit de la masse monétaire qui est étroitement liée au bill actuellement, et qui explique pourquoi le gouvernement demande un pouvoir d'emprunt de 7 milliards de dollars, de 10 milliards, donc, il emprunte, imprime et dépense à qui mieux mieux. La masse monétaire, la principale cause de l'inflation, ne cesse d'augmenter. On ne peut se contenter d'imprimer de l'argent sans tenir compte du produit national brut. Entre octobre 1970 et octobre 1976, le gouvernement fédéral a gonflé la masse monétaire de 10.2 p. 100 alors que la croissance réelle de notre économie n'était que de 31.7 p. 100. L'inflation durant cette période se chiffrait à 55.3 p. 100. Pendant les six années précédentes, la masse monétaire avait augmenté de 43.2 p. 100 alors que la croissance réelle de l'économie n'avait été que de 34.2 p. 100. L'inflation n'avait atteint que 24.1 p. 100, chiffre relativement peu élevé. Ce sont les sommes énormes que le gouvernement fédéral a demandées pour financer ces déficits qui ont été principalement à l'origine de la croissance anarchique et inflationniste de la monnaie.

Aujourd'hui, nous en sommes toujours là. J'ai écouté les interventions faites par le secrétaire parlementaire et d'autres membres du gouvernement ministériels pour justifier ces emprunts. C'est de l'abus de confiance. Pour tenter d'y mettre un terme, on va développer le ministère du vérificateur général. Il ne sait pas où notre argent disparaît, ni où cette frénésie dépensière des Libéraux nous emporte. Il aura besoin d'un contrôleur général et, nous dit-il, d'un renfort de 300 personnes, vraisemblablement tous des comptables agréés; en outre il espère ne pas être là quand ces 300 attachés commenceront à découvrir où passe l'argent. Il a déclaré récemment que les restrictions effectuées à Ottawa prendront une décennie pour parvenir jusqu'à la direction. Et nous revoilà pris avec la règle du changement.

● (2012)

On nous dit que la vie est belle et qu'il ne faut pas parler de fin du monde. Nous avons dû nommer un contrôleur général qui a coûté six millions de dollars aux contribuables canadiens. Celui-ci nous déclare qu'il aura besoin de 300 employés pour découvrir ce que le gouvernement actuel a bien pu faire ces 10 ou 12 dernières années. L'un des députés libéraux siégeant sur les premières banquettes qui est parmi nous depuis des années glousse et s'esclaffe. Pour lui, tout cela est une énorme farce.

Je vais vous énumérer les principales lacunes du bill C-7, un mal nécessaire étant donné la mauvaise gestion des deniers publics que l'on a connue au Canada ces 15 dernières années. Voilà la troisième fois que le gouvernement cherche à accroître ses pouvoirs d'emprunt pour l'année financière courante. Tout d'abord, il y a eu ce qu'il restait des neuf milliards d'emprunt consentis en vertu du bill C-11 adopté en décembre 1977, pour les années financières 1978 et 1979. Puis, dans le bill C-31 de mars 1978, le gouvernement a demandé un emprunt supplé-

Pouvoir d'emprunt—Loi

mentaire de cinq milliards de dollars. Et aujourd'hui, voilà qu'il revient à la charge avec le bill C-7 et qu'il réclame sept milliards de dollars. Le gouvernement ne parvient pas à planifier le remboursement de ses dettes et c'est cette même caractéristique que l'on retrouve chez le ministre des Finances (M. Chrétien) qui a présenté trois quasi-budgets en un an. Voilà qui nous prouve clairement que le gouvernement ne sait vraiment pas ce qu'il fait.

Les chiffres que nous présente le gouvernement fédéral ne concordent pas. Les emprunts effectués pour les années financières 1978 et 1979, y compris celui du bill C-7, s'élèvent à 28 milliards de dollars. Cependant, la somme des besoins réels et prévus en liquidités pour ces deux années atteint 20.3 milliards de dollars. D'après le ministère des Finances, ces pouvoirs d'emprunt sont nécessaires pour émettre des obligations étrangères et puiser dans les facilités de crédit en devises étrangères. L'emprunt servira aussi à refinancer largement les obligations d'épargne du Canada et à constituer des réserves pour éventualités.

Mais ce que le ministère et le ministre ne nous disent pas, c'est que ces emprunts en devises étrangères peuvent être utilisés et le sont d'ailleurs pour satisfaire les besoins en liquidités du pays. La Banque du Canada achète des dollars canadiens pour soutenir notre monnaie, les transfère dans les réserves fédérales et réduit ainsi les besoins en financement sur le marché national. Le ministre des Finances et le gouverneur de la Banque du Canada ont déjà signalé qu'ils avaient employé cette méthode dans le passé. On nous a justifié les demandes d'accroissement du pouvoir d'emprunt en parlant des sommes nécessaires pour soutenir le change, refinancer les obligations d'épargne du Canada et constituer des réserves pour éventualités.

La première question est de savoir combien de fois l'an il nous faut refinancer les obligations d'épargne du Canada, question dont notre critique financier, le député de York-Simcoe (M. Stevens) a très bien parlé cet après-midi, et quel est le montant des réserves de prévoyance qu'il faudra au gouvernement.

Depuis la dernière fois que le gouvernement a demandé le pouvoir d'emprunter, sa politique économique a beaucoup changé. Le gouvernement a proposé des réductions de dépenses et a appliqué plusieurs réaffectations, mais le Parlement n'a pas eu la possibilité d'étudier ces nouvelles mesures et d'en discuter. Tout cela remonte à 1969, année où nous avons changé toutes les règles. Jusque-là, les comptes publics étaient établis de manière exhaustive, article par article, et tous les ministères du gouvernement devaient pouvoir justifier leurs dépenses. Le Parlement pouvait donc débattre de la question des dépenses budgétaires sur des bases sérieuses. Mais les ministres étaient sur la sellette, car ils étaient tenus de fournir la raison des dépenses de leur ministère. Aujourd'hui, ils peuvent s'en tirer au bluff.

Le rythme de la croissance économique est plus lent que prévu. Mais les prévisions du ministre des Finances ces dernières années sont si souvent fausses, qu'on finit par s'en méfier. A cet égard, le bill C-7 mérite qu'on y regarde à deux fois. La longueur de la croissance économique, moins rapide que prévue, se traduira par une baisse des revenus, une hausse des déficits et un besoin accru d'emprunter.